

Franco Nazzaroli

Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur · CRCC Aix-Bastia

77 impasse du Roucas, 13400 Aubagne
06 84 63 20 59 · contact@nazzaroli.fr

www.nazzaroli.fr

“

Chaque mission commence par la même question : qu'est-ce qui compte vraiment, pour vous, dans ces comptes ?

Diplômé d'expertise comptable, j'exerce comme commissaire aux comptes depuis plus de 25 ans, principalement au sein de cabinets d'audit nationaux et internationaux. Mes missions de certification ont couvert l'ensemble du cycle comptable et financier des entreprises auditées, ainsi que des missions d'audit à l'international pour la Commission européenne et la Banque mondiale. Je dirige aujourd'hui, en parallèle, le Cabinet Exprim à Vitrolles et le Cabinet Nazzaroli Barthélemy et Associés à Auriol.

DEPUIS 2001

Inscrit CAC (H2A n° 6050093)

300+

Entreprises accompagnées

3

Cabinets, dont 2 dirigés en parallèle

N O S M I S S I O N S

Quatre missions, un seul niveau d'exigence

✓ Commissariat aux comptes légal

Certification annuelle de vos comptes sociaux et consolidés, conduite selon les normes d'exercice professionnel (NEP) et le code de déontologie de la profession — de la prise de connaissance de votre activité à l'émission du rapport. Un point d'étape est prévu avant la clôture, pour anticiper les difficultés plutôt que les découvrir en fin d'exercice.

✓ Commissariat aux apports / fusion

Évaluation et certification de la valeur des apports lors d'une fusion, d'une scission ou d'une augmentation de capital par apport en nature — une garantie d'équité entre les parties prenantes de l'opération. Le rapport est remis dans les délais compatibles avec le calendrier de l'opération, souvent contraint.

✓ Audit contractuel

Un audit indépendant, demandé par vos associés, vos partenaires financiers ou votre gouvernance, en dehors de toute obligation légale — utile avant une levée de fonds, une cession, ou pour rassurer un tiers sur la fiabilité de vos comptes. Le périmètre et les diligences sont définis ensemble, selon ce que le destinataire du rapport a besoin de savoir.

✓ Missions spécifiques

Commissariat à la transformation, apports en nature isolés, opérations exceptionnelles : j'interviens dès qu'un tiers indépendant est requis par la loi ou par vos statuts. Chaque mission fait l'objet d'un cadrage préalable, pour clarifier le périmètre exact de mon intervention.

NOTRE MÉTHODE

Le déroulé d'une mission, étape par étape

Quatre phases, appliquées à chaque mandat, quelle que soit la taille de la structure auditée.



POURQUOI NOUS

Quatre principes, aucune exception

- ✓ **Indépendance réelle**

Aucune mission de conseil chez mes clients d'audit : mon opinion n'est jamais influencée par un autre mandat.
- ✓ **Rigueur méthodologique**

La même méthode NEP appliquée depuis plus de 25 ans, de la prise de connaissance à l'émission du rapport.
- ✓ **Approche sur mesure**

Des associations aux groupes internationaux opérant en normes IFRS ou US GAAP.
- ✓ **Expérience internationale**

Des missions menées pour la Commission européenne et la Banque mondiale.

CONTACT

Parlons de votre prochaine clôture

COORDONNÉES

Adresse	77 impasse du Roucas, 13400 Aubagne (sur rendez-vous)
Téléphone / WhatsApp	06 84 63 20 59
Email	contact@nazzaroli.fr
Site web	www.nazzaroli.fr
LinkedIn	linkedin.com/in/franco-nazzaroli-730500107

Franco Nazzaroli — Expert-comptable & Commissaire aux comptes · SIRET 513 942 052 00020 · Inscrit sur la liste des commissaires aux comptes (H2A) depuis 2001, n° 6050093 · Ordre des Experts-Comptables Provence-Alpes-Côte d'Azur · CRCC Aix-Bastia